



## **Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 28 mai 2021 :**

### **Approbation des résolutions présentées par le Conseil d'administration TOTAL SE devient TotalEnergies SE Patrick Pouyanné reconduit en tant que Président-directeur général**

**Paris, le 28 mai 2021** - L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Total SE s'est réunie le 28 mai 2021 sous la présidence de M. Patrick Pouyanné. Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions présentées par le Conseil d'administration. Les résultats complets des votes ainsi que les présentations effectuées aux actionnaires seront disponibles le 31 mai 2021 sur le site internet [totalenergies.com](http://totalenergies.com).

Lors de l'Assemblée générale, M. Patrick Pouyanné, Président-directeur général, a souligné la qualité des résultats financiers, qui démontre la pertinence des choix stratégiques et industriels mis en œuvre depuis 2015, durant la crise sanitaire et économique de 2020. Le Président-directeur général a également fait le point sur la mise en œuvre de la stratégie de transformation de la Société, la politique en matière de responsabilité sociale et environnementale et ainsi que la politique de retour à l'actionnaire. L'Assemblée a ainsi approuvé un dividende de 2,64€ par action au titre de l'exercice 2020.

Concernant la stratégie de transformation de l'entreprise en une compagnie multi-énergies, l'Assemblée générale a adopté à une quasi-unanimité la nouvelle dénomination TotalEnergies SE de la Société qui ancre la stratégie dans son nom même. En outre, l'Assemblée générale a émis un avis favorable sur l'ambition de la Société en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et ses objectifs en la matière à horizon 2030. Les actionnaires ont voté en faveur de la résolution proposée par le Conseil d'administration à une très large majorité, avec plus de 90% des voix exprimées, confortant ainsi la stratégie proposée par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale a également été l'occasion pour Marie-Christine Coisne-Roquette, Administrateur référent, de rendre compte aux actionnaires, au nom du Conseil d'administration, de la gouvernance équilibrée de la Société, des travaux de son Conseil d'administration, ainsi que de ses quatre Comités.

L'Assemblée a approuvé le renouvellement des mandats d'administrateur de Mme Anne-Marie Idrac et de M. Patrick Pouyanné, ainsi que la nomination comme administrateur de MM. Jacques Aschenbroich et Glenn Hubbard, pour une durée de trois ans. L'Assemblée générale a également approuvé les divers éléments de rémunération des mandataires sociaux.

Le Conseil d'administration, réuni à l'issue de l'Assemblée générale, a décidé à l'unanimité de reconduire M. Patrick Pouyanné dans ses fonctions de Président-directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur.

En conclusion de cette Assemblée Générale, Patrick Pouyanné a déclaré : *« Je voudrais remercier nos actionnaires pour le soutien quasi-unanime apporté à notre nouvelle dénomination, TotalEnergies, ancrant ainsi notre stratégie dans notre identité et pour leur soutien à une très large majorité, à plus de 90%, à la résolution sur l'ambition de la Société en matière de développement durable et de transition énergétique vers la neutralité carbone et ses objectifs en la matière à horizon 2030.*

*Les actionnaires ont voté à une très large majorité en faveur de cette résolution parce qu'ils perçoivent le véritable processus de transformation dans laquelle la compagnie est engagée et ils ont fait de ce vote un soutien à cette stratégie audacieuse et exigeante.*

*Ce très fort soutien signifie également une grande exigence et un immense engagement pour nous, les femmes et les hommes de TotalEnergies. Cette transformation en une compagnie multi-énergies qui place le développement durable au cœur de sa stratégie, ses projets et ses opérations est une transformation qui va mobiliser toute l'entreprise. La réalité, c'est que TotalEnergies est en train de devenir un des acteurs les plus actifs de la transition énergétique. »*

---

### **À propos de TotalEnergies**

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses 105 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, propre, fiable et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

### **Contacts TotalEnergies**

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | [presse@totalenergies.com](mailto:presse@totalenergies.com) - [presse@total.com](mailto:presse@total.com) | [@TotalPress](https://www.total.com)  
[@TotalEnergiesPR](https://www.total.com)

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | [ir@totalenergies.com](mailto:ir@totalenergies.com) - [ir@total.com](mailto:ir@total.com)

### **Avertissement**

*Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TotalEnergies SE ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « TotalEnergies », « Compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs. Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.*